



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 octobre 1996

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 16 Octobre 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 Octobre 1996

**Acquisition propriété [REDACTED] sise rue Louise Michel dans le
cadre d'une cession gratuite de terrain (suite à la délivrance d'un
permis de construire)**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, Mme Nadine PINSON, M. Gilles FRAPPIER,
Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER,
M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD,
M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY,
Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, Mme Patricia LUCAS,
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,
Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, Mme Janine LUCAS,
M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN,
M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT,
Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gérard GAUDUCHON donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Marie-Josèphe SOULISSE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane ROUSSELLE,
M. Claude VITELLINI

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 octobre 1996

Affaires Immobilières

Acquisition propriété [REDACTED] sise rue Louise Michel dans le cadre d'une cession gratuite de terrain (suite à la délivrance d'un permis de construire)

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

M. et Mme [REDACTED], propriétaires de l'immeuble sis 64 rue Louise Michel ont accepté de céder à la Ville de Niort, une partie de terrain nécessaire à l'élargissement de la voie au niveau de leur propriété, soit 305 m², à prélever sur la parcelle cadastrée section AS n° 121.

Cette acquisition par la Ville aura lieu à titre gratuit pour 167 m² représentant 10 % de la superficie totale de la parcelle, conformément à l'arrêté de permis de construire moyennant le prix de 30 F le m² en ce qui concerne le surplus soit 138 m².

En outre la Ville versera une indemnité pour la perte d'un gros noyer soit 860 F.

Le montant total de l'acquisition s'élève à 5 000 F.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver cette acquisition pour alignement aux conditions exposées, acquisition qui a fait l'objet d'une promesse de vente ;
- autoriser Le Maire à signer l'acte notarié à intervenir, sachant que les frais afférents à cette acquisition y compris ceux du géomètre, seront imputés au chapitre 906.641.2112 du Budget.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)